

mon honorable ami, qui paraît croire que nous sommes obstinément opposés à l'adoption de son bill, et que nous pourrions arriver aussi bien à nos fins en le laissant adopter sans plus de discussion, simplement en nous réservant le droit de discuter cette autre question très importante, ainsi qu'il l'admet lui-même, soulevée par le bill du Gouvernement. Mon honorable ami a parlé de la politique de la gauche concernant le Canada Atlantique. Je crois que nous avons fait connaître bien clairement à la session dernière et à la session précédente quelle était notre politique à ce sujet. J'ai dit ouvertement à cette Chambre dans ces deux circonstances que je croyais qu'il était de l'intérêt du pays de prolonger l'Intercolonial jusqu'aux rives de la baie Georgienne. J'ai dit plus que cela, mais je crois qu'il suffit pour les fins présentes de rappeler que j'étais en faveur du prolongement de l'Intercolonial jusqu'à la baie Georgienne, et je n'ai pas changé d'opinion depuis. Je n'ai pas précisé absolument que ce prolongement devait être fait par le Canada Atlantique. J'ai dit que d'après certaines statistiques que j'avais obtenues concernant les recettes du Canada Atlantique, je croyais que son acquisition par le pays serait une bonne chose; mais j'ai dit aussi que si après une étude sérieuse de la question, le Gouvernement en venait à la conclusion que l'Intercolonial pouvait être prolongé jusqu'aux rives de la baie Georgienne d'une manière plus avantageuse, j'étais prêt à accepter cette conclusion si je la jugeais raisonnable. Voilà pourquoi je crois qu'il n'est pas désirable de continuer la discussion de ce bill présentement, ni de l'adopter avant que nous connaissions réellement quelles sont les intentions du Gouvernement. Comme le ministre des Chemins de fer est de nouveau revenu à son siège, puis-je lui demander s'il pourra nous donner lundi prochain les explications ministérielles concernant le bill du Gouvernement, qu'il nous a promises mercredi, et que nous attendions aujourd'hui.

M. EMMERSON : J'espère être en mesure de présenter le bill lundi. J'en ai été empêché jusqu'à présent par d'autres occupations plus pressantes. Mais le comité pourrait continuer à discuter ce bill et en réserver la 3e lecture jusqu'à ce que j'aie donné les explications que l'on désire. Je ne crois pas qu'il y ait danger à faire cela, et nous expédierons aussi les affaires de la Chambre. La compagnie n'est pas, naturellement, responsable de ce que fait le Gouvernement, et nous ne devrions pas mettre à ses projets plus d'obstacles qu'il n'est nécessaire.

M. R. L. BORDEN : Mon honorable ami ne doit pas croire que pendant qu'il était absent de la Chambre j'ai mis des obstacles à l'adoption de ce bill.

M. EMMERSON : Je demande pardon à mon honorable ami de m'être absenté, mais

M. R. L. BORDEN.

je ne pouvais faire autrement et je regrette de n'avoir pas entendu ce qu'il a dit.

M. R. L. BORDEN : Je vais résumer en quelques mots ce que j'ai dit : J'ai dit que la politique de l'honorable ministre et de plusieurs membres en vue du parti libéral dans le passé avait été d'acquiescer le Canada-Atlantique pour en faire un prolongement de l'Intercolonial. L'honorable ministre se rappellera qu'il y a trois ans, je crois, lui et d'autres membres éminents de son parti ont prêché dans cette Chambre cette politique et que la gauche l'a aussi prêchée. J'ai dit à l'honorable député de Pictou qu'il était très possible que le Gouvernement serait d'avis que c'est encore aujourd'hui la meilleure politique, qu'il n'y aurait pas de raison, qu'il serait absurde et inconcevable d'adopter ce bill maintenant, et dans quelques jours en adopter un autre qui autoriserait le Gouvernement à faire du Canada-Atlantique un chemin de fer de l'Etat. Conséquemment, il me semble qu'il est raisonnable, dans les circonstances, qu'on nous donne des explications ministérielles avant que nous adoptions le bill qui nous est maintenant soumis. Je crois que l'honorable ministre des Chemins de fer sera de cet avis, parce que, bien qu'il soit obligé, je suppose, de se soumettre à la décision de la majorité du cabinet dans des questions de ce genre, j'ai tellement confiance dans son bon jugement, dont il donné des preuves dans cette Chambre, que je crois que s'il lui était permis de tracer seul la politique du Gouvernement à ce sujet, il dirait à mon honorable ami de Pictou de ne pas insister sur l'adoption de son bill maintenant, parce qu'il se propose d'en présenter un lui-même pour donner droit au Gouvernement d'exproprier ce chemin de fer depuis Montréal jusqu'à Parry-Sound et d'en faire un chaînon de l'Intercolonial. J'ai assez de confiance dans la sincérité de mon honorable ami pour espérer l'entendre déclarer dans cette Chambre que c'est là encore son opinion, et que s'il lui était permis de tracer la politique du Gouvernement il mettrait à exécution les idées qu'il a exposées avec tant de force il y a trois ans dans cette Chambre.

M. EMMERSON : C'est s'éloigner de la recommandation que j'ai faite. Il n'est pas nécessaire que le bill soit adopté maintenant, mais il peut être adopté en comité, afin d'expédier la besogne, puis il pourra être renvoyé pour la troisième lecture; dans l'intervalle le bill du Gouvernement aura été soumis à la Chambre et j'aurai donné mes explications. Je sais que mon honorable ami est toujours très sincère, comme je le suis moi-même.

M. R. L. BORDEN : Mon honorable ami me fait là un beau compliment.

M. EMMERSON : Je suis convaincu que sa sincérité ne saurait dépasser la mienne.

(L'heure consacrée aux bills d'intérêt particulier étant expirée, l'Orateur prend le fauteuil.)